

ITW Performance Polymers

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ MA420/MA420FS/MA920/MA1020 EU ACTIVATOR

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit MA420/MA420FS/MA920/MA1020 EU ACTIVATOR

Numéro du produit IT112, IT114

Usages recommandés et restrictions d'utilisation du produit de la substance ou du mélange

Usage recommandé Activateur.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Fournisseur ITW Performance Polymers
Bay 150
Shannon Industrial Estate
Co. Clare
Ireland
V14 DF82
353(61)771500
353(61)471285
customerservice.shannon@itwpp.com

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence +44(0)1235 239 670 (24h)

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Dangers physiques Non Classifié

Dangers pour la santé Irrit. Peau 2 - H315 Irrit. Yeux 2A - H319 Sens. Peau 1 - H317

Dangers environnementaux Chronique Aquatique 3 - H412

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MA420/MA420FS/MA920/MA1020 EU ACTIVATOR**Conseils de prudence**

P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.
 P264 Se laver soigneusement la peau contaminée après manipulation.
 P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
 P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
 P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte ou si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P321 Traitement spécifique (voir l'avis médical sur cette étiquette).
 P332+P313 En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.
 P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.
 P337+P313 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.
 P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
 P501 Éliminer le contenu/ récipient dans conformément à la réglementation nationale.

Contient

PEROXYDE DE DIBENZOYLE, PRODUIT DE RÉACTION: BISPHÉNOL-A-ÉPICHLORHYDRINE, p(BD/MMA/STY)

3. Composition/information sur les ingrédients**Mélanges**

PEROXYDE DE DIBENZOYLE	30-60%
Numéro CAS: 94-36-0	
Classification	
Perox. Org. B - H241	
Irrit. Yeux 2 - H319	
Sens. Peau 1 - H317	
PRODUIT DE RÉACTION: BISPHÉNOL-A-ÉPICHLORHYDRINE	10-30%
Numéro CAS: 25068-38-6	
Classification	
Irrit. Peau 2 - H315	
Irrit. Yeux 2 - H319	
Sens. Peau 1 - H317	
Chronique Aquatique 2 - H411	
p(BD/MMA/STY)	10-30%
Numéro CAS: 25053-09-2	
Classification	
Irrit. Peau 2 - H315	
Irrit. Yeux 2A - H319	
Sens. Peau 1 - H317	

MA420/MA420FS/MA920/MA1020 EU ACTIVATOR

Styrene-ethylene/butylene-styrene block copolymer Numéro CAS: 66070-58-4	5-10%
Classification Non Classifié	

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est affiché dans la section 16.

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Inhalation	Déplacer la personne atteinte vers une source d'air frais et garder au chaud et au repos dans une position confortable qui facilite la respiration. Consulter un médecin si les maux de tête persistent.
Ingestion	Consulter un médecin immédiatement. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, incliner la tête vers le bas pour éviter une aspiration pulmonaire.
Contact cutané	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau avec du savon et de l'eau. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste après s'être lavé.
Contact oculaire	Retirer toute lentille cornéenne et tenir les paupières bien écartées. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Renseignements généraux La gravité des symptômes décrits variera selon la concentration et la durée de l'exposition.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Notes au médecin Traiter selon les symptômes.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés Éteindre avec le dioxyde de carbone ou de la poudre sèche. Ne pas utiliser un extincteur à jet d'eau, car ceci risque de faire propager l'incendie.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Dangers spécifiques La protection contre la poussière nuisible doit être de rigueur quand la concentration dans l'air dépasse 10mg/m³. Oxydes de carbone. Oxydes d'azote.

Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciaux pour les pompiers Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive ainsi que des vêtements de protection appropriés.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Aucune cigarette, étincelle, flamme ou autre source d'allumage n'est permis à proximité du déversement. Éviter d'inhaler les vapeurs et éviter tout contact avec la peau et les yeux.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement Ne pas rejeter dans les égouts ni les cours d'eau ou dans la terre.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

MA420/MA420FS/MA920/MA1020 EU ACTIVATOR

Méthodes de nettoyage

Éliminer toute source d'allumage. Aucune cigarette, étincelle, flamme ou autre source d'allumage n'est permis à proximité du déversement. Fournir un système adéquat de ventilation. Absorber le déversement avec une matière incombustible et absorbante. Recueillir et placer dans des récipients convenables à l'élimination et sceller en toute sécurité. Les récipients contenant le produit déversé doivent être étiquetés correctement en indiquant les contenus appropriés et les pictogrammes de danger.

Références à d'autres sections

Référence à d'autres sections Pour des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Précautions pour l'utilisation Garder à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Précautions pour le stockage Entreposer dans le contenant original fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et à une température comprise d'entre 0°C et 40°C. Entreposer à l'écart des matières incompatibles (voir Section 10).

Utilisation (s) finale (s) particulière (s)

Utilisation (s) finale (s) spécifique (s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées à la Section 1.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Contrôles de l'exposition

Équipement de protection



Contrôles d'ingénierie appropriés

Fournir une ventilation générale et une ventilation par aspiration à la source qui sont convenables. Respecter toute limite d'exposition professionnelle applicable au produit ou aux ingrédients.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de protection anti - éclaboussures chimiques. Les équipements de protection personnelle pour la protection des yeux et du visage doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII (12.6), ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail.

Protection des mains

Si une évaluation des risques mentionne la probabilité de contact cutané, il faudra alors porter des gants imperméables, résistants aux produits chimiques et conformes à une norme approuvée. Le choix du meilleur gant peut se faire en consultant le fabricant/fournisseur qui est bien placé pour fournir des renseignements concernant le temps de protection du matériel constitutif des gants. Les gants sélectionnés doivent avoir un temps de protection d'au moins 8 heures. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII (12.9), ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail.

Autre protection de la peau et du corps

Porter une combinaison de protection chimique.

MA420/MA420FS/MA920/MA1020 EU ACTIVATOR

Mesures d'hygiène	Fournir une douche oculaire et une douche d'urgence. Aucune procédure d'hygiène n'est spécifiquement recommandée, cependant, de bonnes habitudes d'hygiène personnelle devront être respectées quand on travaille avec des produits chimiques.
Protection des voies respiratoires	En cas de ventilation inadéquate, il faut porter des équipements de protection respiratoires appropriés. La sélection du respirateur doit être basée sur les niveaux d'exposition, le danger que comporte le produit, ainsi que des limites d'utilisation sécuritaires du respirateur sélectionné. Porter une protection respiratoire bien ajustée avec la cartouche suivante: Filtre anti - vapeurs organiques. Les appareils de protection respiratoire avec demi -masque et quart de masque comportant des cartouches de filtration remplaçables doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII, ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence	Liquide visqueux.
Odeur	Légère.
Point de fusion	Non déterminés.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non déterminés.
Point d'éclair	Non déterminés.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosibilité	Non déterminés.
Tension de vapeur	Non déterminés.
Densité de vapeur	Non déterminés.
Densité relative	1.0-1.25 @ °C
Solubilité(s)	Légèrement soluble dans l'eau.
Température d'auto-inflammabilité	Non déterminés.
Composé organique volatile	Ce produit contient au maximum <50 g/litre de COV.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Les matières suivantes peuvent réagir violemment avec le produit: Agents comburants forts.
Stabilité chimique	Instable.
Risques de réactions dangereuses	Inconnu.
Conditions à éviter	Éviter la chaleur. Éviter tout contact avec les matières suivantes: Agents comburants forts. Éviter tout contact avec les acides et les bases.
Matières incompatibles	Bases fortes. Agents comburants forts. Acides forts.

11. Données toxicologiques

MA420/MA420FS/MA920/MA1020 EU ACTIVATOR

Données sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - par inhalation

ETA par inhalation (gaz ppmV) 50 000,0

ETA par inhalation (vapeur mg/l) 122,22

ETA par inhalation (poussières/brouillard mg/l) 16,67

Inhalation	Irritant pour les voies respiratoires. Les vapeurs peuvent irriter la gorge/le système respiratoire. Une exposition unique peut causer les effets néfastes suivants: Toux. Difficulté à respirer.
Orale	Peut causer des blessures internes. L'ingestion peut causer une irritation grave de la bouche, de l'œsophage et du tractus gastro-intestinal. Symptômes gastro intestinaux incluant maux d'estomac.
Contact cutané	Irritant pour la peau. Tout contact prolongé et fréquent peut causer de la rougeur et de l'irritation. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Contact oculaire	Irritant pour les yeux. L'exposition répétée peut causer une irritation oculaire chronique.
Risques aigus et chroniques pour la santé	Le produit contient une résine époxy. Peut entraîner une sensibilisation ou des réactions allergiques chez les individus sensibles.
Voie d'exposition	Inhalation Ingestion. Contact par la peau et/ou les yeux
Organes cibles	Yeux Peau Système respiratoire, poumons.

12. Données écologiques

Écotoxicité	Le produit contient une substance qui est dangereuse pour les organismes aquatiques et qui peut provoquer des effets nocifs à long terme sur l'environnement aquatique.
Toxicité	Non déterminés.
<u>Persistance et dégradation</u>	
Persistance et dégradation	La dégradabilité du produit n'est pas connue.
<u>Potentiel de bioaccumulation</u>	
Potentiel de bioaccumulation	Non déterminés.
<u>Mobilité dans le sol</u>	
Mobilité	Le produit est miscible avec l'eau et peut se répandre dans les réseaux de distribution d'eau.
<u>Autres effets nocifs</u>	
Autres effets néfastes	Inconnu.

13. Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Renseignements généraux Traiter les déchets comme des déchets contrôlés. Éliminer les déchets dans un centre d'élimination autorisé selon les exigences des autorités locales en matière d'élimination des déchets.

MA420/MA420FS/MA920/MA1020 EU ACTIVATOR

Méthodes d'élimination Éliminer les déchets dans un centre d'élimination autorisé selon les exigences des autorités locales en matière d'élimination des déchets.

14. Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas soumis aux règlements internationaux sur le transport des marchandises dangereuses (IMDG, IATA, LTMD).

Numéro ONU

Numéro ONU (International) Ne s'applique pas.

Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (International) Ne s'applique pas.

Classe (s) de danger relatives au transport

Étiquettes de transport

Aucun panneau d'avertissement n'est requis pour le transport.

Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (International) Ne s'applique pas.

Dangers environnementaux

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Ne s'applique pas.

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et au Recueil IBC Ne s'applique pas.

15. Informations sur la réglementation

16. Autres informations

Date de la révision 2021-03-12

Révision 9

Date d'entrée en vigueur 2018-04-05

Mentions de danger intégrales H241 Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H332 Nocif par inhalation.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Les renseignements se rapportent spécifiquement au produit désigné et peuvent ne pas être valides si le produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits ou si le produit est impliqué dans n'importe quel procédé. Ces renseignements sont, aux meilleures des connaissances et croyance de la société, exactes et fiables à la date indiquée. Toutefois, on ne prétendement fournir une caution, garantie ou responsabilité quant à leur exactitude, leur fiabilité ou leur intégralité. Il incombe à l'utilisateur la responsabilité de s'assurer de la pertinence de ces renseignements pour ses propres besoins.